

4F : UNE COALITION INÉDITE POUR PRÉPARER LE FRET FERROVIAIRE FRANÇAIS DU FUTUR

Paris, 8 juin 2020

4F, « Fret Ferroviaire Français du Futur », est une alliance inédite qui réunit tous les acteurs de la filière en France afin de structurer un ensemble de mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement du fret ferroviaire. La coalition propose une ambition forte aux pouvoirs publics : doubler la part des marchandises transportées par le rail en France d’ici 2030 pour participer à un développement économique durable, respectueux du climat, de la mobilité, de la qualité de vie et de la santé des citoyens. Un plan de relance global du fret ferroviaire, à moyen et long terme, est en cours de finalisation pour être présenté à l’Etat avant fin juin.

4F se positionne dans la double perspective de la relance post covid-19 et du temps long de la planification et de la sobriété carbone.

Au plus fort de la crise sanitaire du coronavirus, la filière a prouvé sa robustesse et son efficacité pour fournir des services de transport essentiels au fonctionnement de la Nation et à la vie quotidienne des citoyens. Le rendement énergétique et écologique du rail place également le fret ferroviaire parmi les solutions d’avenir pour décarboner le transport de marchandises. Le fret du futur, trains et réseau, a d’immenses réserves de progrès techniques et technologiques susceptibles d’améliorer sa performance et d’alimenter en activités et en emplois les industries localisées dans les territoires.

Avec une part moyenne annuelle de 9% à 10% dans le transport terrestre de marchandises depuis dix ans, le fret ferroviaire français stagne en milieu de tableau dans le classement européen du secteur, derrière l’Italie à 14%, l’Allemagne à 18% et loin derrière le duo de tête constitué par l’Autriche et la Suisse avec respectivement 32% et 35%. Rassemblés depuis 2019 au sein de la coalition *Rail Freight Forward*, les leaders du fret ferroviaire européen ont la conviction qu’il est possible de mettre sur les rails 30% des volumes totaux de marchandises transportés en Europe d’ici 2030.

L’ambition de la coalition 4F consiste à doubler la part du ferroviaire dans le transport de marchandises en France pour passer à 18% en 2030. Ce rattrapage éviterait un écart trop important entre la France et les pays européens les plus avancés en la matière, et constituerait un progrès tangible pour mieux **concilier économie et écologie dès maintenant**. Le temps est donc venu de prendre des mesures alternatives à l’écotaxe, valorisant l’apport écologique du rail auprès des marchés et des logisticiens.

Au-delà des mesures nécessaires à court terme pour aider les entreprises à surmonter les pertes importantes des six derniers mois, l’ambition de doubler le transport ferroviaire de marchandises d’ici 2030 nécessite une **mobilisation sur trois niveaux d’intervention** :

- les opérateurs de fret eux-mêmes, prêts à innover et à prendre le risque entrepreneurial de reconquête du fret en France ;

- le gestionnaire du réseau ferré national, SNCF Réseau, qui, en lien avec ces opérateurs, donne priorité à la qualité de service, et dispose des moyens d'investir dans la rénovation du réseau;
- l'Etat qui, comme le font d'autres pays, doit accompagner la décarbonation du secteur des transports et, à ce titre, appuyer la compétitivité de la composante ferroviaire au sein d'une chaîne logistique plus durable.

Réunis à plusieurs reprises ces dernières semaines pour préparer la sortie de crise sanitaire, les membres de la coalition 4F finalisent en priorité la définition des actions qui seront nécessaires dès 2021, à chacun de ces trois niveaux, pour permettre le maintien d'une filière dynamique et performante à moyen terme.

Selon 4F, le développement du fret ferroviaire se fera par le triplement des offres de transport combinant plusieurs modes (la route, le rail, le maritime et le fluvial) avec des complémentarités plus fortes au service d'une chaîne logistique terrestre à la fois plus performante et plus verte. Ce modèle de transport multimodal a vocation à constituer un atout pour le développement et la relocalisation d'industries favorisant l'emploi local et l'économie territoriale.

Au niveau des pouvoirs publics, l'appui demandé prendrait la forme d'un cocktail de plusieurs mesures: augmentation et pérennisation de l'aide au transport combiné, création d'une aide au wagon isolé, augmentation de la prise en charge d'une partie des péages d'utilisation du réseau ferroviaire, plan de modernisation des infrastructures nationales et de rénovation/sauvegarde des lignes capillaires et installations embranchées desservant les industries, soutien aux projets de décarbonation, labellisation de modes de transport verts...

En écho à la Conférence Citoyenne sur le climat, un plan de relance du fret ferroviaire, porté par l'Etat et l'Europe, relayé par les Régions, serait un signal politique fort qu'attendent les marchés et les territoires.

LES MEMBRES DE L'ALLIANCE 4F

La coalition regroupe :

- les principales entreprises de transport ferroviaire de marchandises (Fret SNCF, DB Euro Cargo Rail, VFLI, Europorte, Lineas, RegioRail, Millet Rail),
 - les principaux opérateurs de combiné multimodal en France (Novatrans, Naviland Cargo, T3M, Froidcombi), l'opérateur d'autoroutes ferroviaires VIIA, le commissionnaire Forwardis, les opérateurs ferroviaires de proximité (réunis au sein de l'association Objectif OFP),
 - l'Association Française du rail (AFRA), le Groupement National des Transports Combinés (GNTC), l'Association française des détenteurs de wagons (AFWP), l'Association des utilisateurs de transports de Fret (AUTF), la Fédération des industries Ferroviaires (FIF), l'Union des Entreprises Transport et Logistique de France (TLF), le Syndicat des Entrepreneurs de Travaux de Voies Ferrées de France (VFF), l'Association française des gestionnaires d'infrastructures ferroviaires indépendants (AFGIFI), le Comité pour la liaison européenne Transalpine, l'association France Logistique 2025,
- Le gestionnaire d'infrastructures SNCF RÉSEAU coopère activement aux travaux.

Contacts Presse : Association Française du Rail (jeanmarie.vinas@ha-ha.fr, 06 03 26 67 84 / mariepierre.berry@ha-ha.fr, 06 11 23 57 56) – Groupement National des Transports Combiné (aurelien.barbe@gntc.fr / 06.81.84.26.21) – SNCF fret ferroviaire et multimodal (philippe.moritz@sncf.fr ; 06 35 50 63 43)